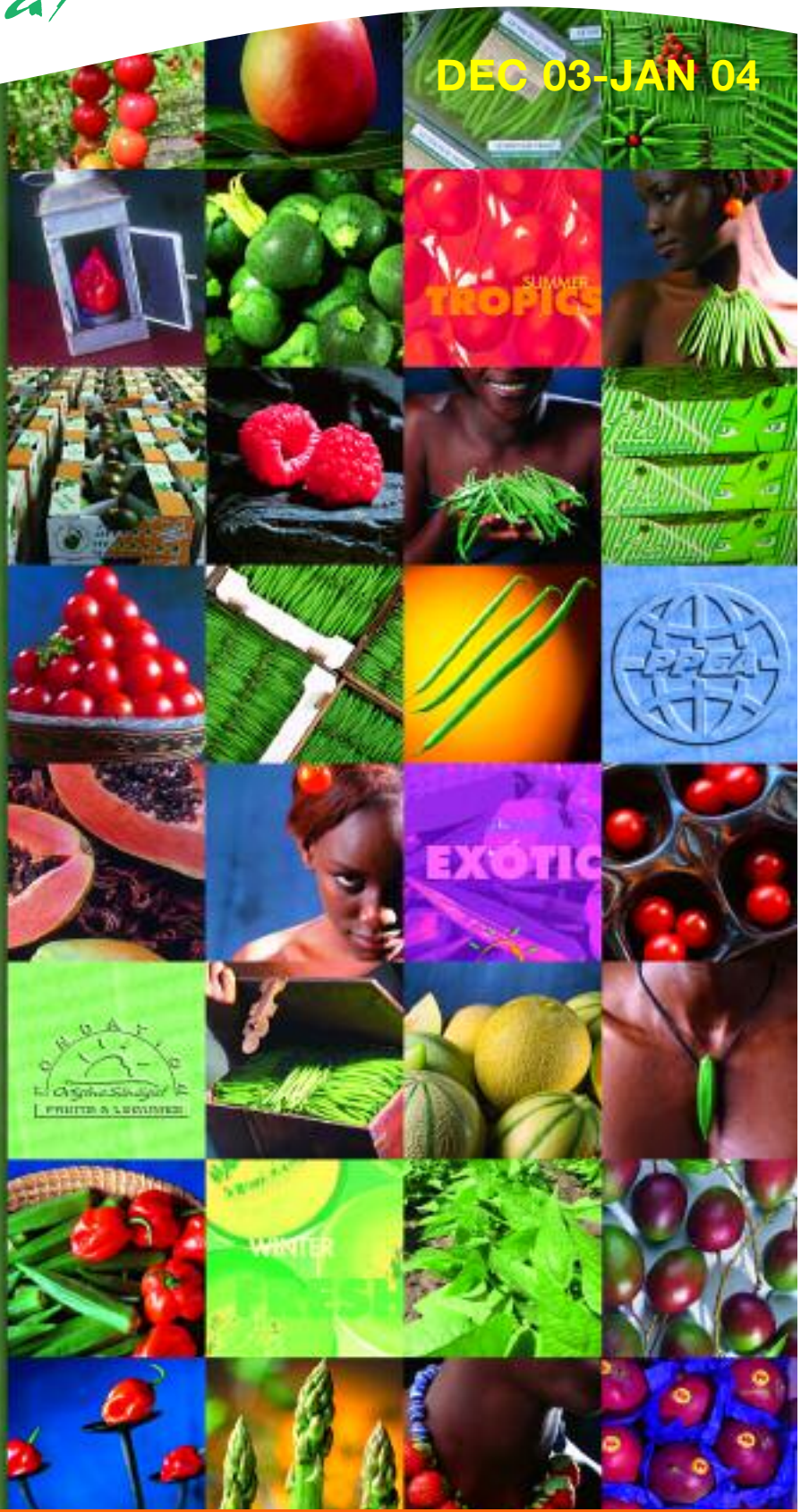
IFLEX

www.iflexsenegal.org

Origine Sénégal

DEC 03-JAN 04



BONNE ANNEE 2004

DANS CE NUMERO…

- Un bon début de campagne
- Dernière ligne droite pour le PPEA
- Filières fruits et légumes export, le bon choix socio-économique
- La gare de fret se pare de ses équipements
- Operation «TCP/FAO/SEN/2907(A)», nouvelle offensive sénégalaise contre les résidus de pesticides

PROCHAINEMENT :

- Campagne 2003 / 2004
- Formation aux bonnes pratiques phytosanitaires
- Infrastructures

GOUVERNEMENT DU SENEGAL - MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'HYDRAULIQUE -PROJET DE PROMOTION DES EXPORTATIONS AGRICOLES (PPEA)

BULLETIN D'INFORMATION SUR LES FRUITS ET LEGUMES D'EXPORTATION

Editorial

La campagne de contre-saison 2003/2004 a démarré depuis près de deux mois et les premières impressions sur son déroulement sont plutôt bonnes que ce soit en terme de volumes ou en terme d'appréciation de l'Origine sur les marchés européens. Nous n'en dirons pas plus en attendant une analyse plus approfondie dans notre prochaine édition. Eh oui, le PPEA vient de bénéficier d'une période additionnelle de six mois sur l'année 2004 pour clôturer ses activités. C'est la bonne nouvelle de la fin de l'année 2003.

La période d'extension sera bien évidemment principalement consacrée à l'achèvement des travaux de la gare de fret et à la construction du complexe de centres de conditionnement, Feltiplex, deux infrastructures essentielles à la consolidation de la progression des exportations enregistrée depuis le démarrage du projet. Cette période verra la création et la mise en œuvre d'une structure institutionnelle neutre, la Fondation Origine Sénégal « Fruits et légumes », une des pièces maîtresses dans la volonté de pérennisation des acquis du PPEA et un des fondements du futur programme AgMarkets envisagé par le gouvernement du Sénégal et la Banque Mondiale.

En attendant, le PPEA a d'ores et déjà clairement affiché sa volonté de pérenniser de nombreux acquis. C'est le cas dans le domaine de la qualité. Le projet vient de lancer, sur financement de l'ANCAR, un programme de formation sur les pratiques phytosanitaires. Il vient aussi d'être invité à participer au Comité de Pilotage du nouveau programme TCP/FAO de contrôle des résidus de pesticide, programme qui pourra disposer des outils didactiques développés par le PPEA sur l'utilisation des pesticides pour une diffusion plus large en milieu paysan.

Le premier semestre 2004 sera donc riche en évènements. L'équipe restreinte du PPEA aura probablement à relever encore quelques défis. Avant toute chose, elle tient à vous présenter ses meilleurs vœux pour 2004 qu'elle espère encore pleine de performances pour les filières d'exportation étant entendu que chaque nouvelle performance aura un impact pour le pays tout entier d'après les conclusions d'une étude que nous vous livrons dans ce numéro.

Nicolas VENN
Directeur du PPEA

Un bon début de campagne

Tous produits confondus, les exportations de contre-saison dépassaient déjà les 2 000 tonnes en début janvier. Conditions favorables du marché en décembre sur le plan de la demande, bonne appréciation de l'Origine Sénégal, capacités accrues d'évacuation des produits, professionnalisation des acteurs, l'optimisme est de mise en ce milieu de campagne 2003/2004.

La campagne 2003/04 de haricot vert a bien démarré pour l'Origine Sénégal. Le marché européen a été correct jusqu'aux fêtes de fin d'année et les opérateurs en activités dans cette période ont pu pleinement bénéficier d'une conjoncture favorable. En début janvier, l'intervention d'autres opérateurs a coïncidé avec la dégradation du marché. L'approvisionnement important conjugué à la baisse de la demande qui a fait suite à la période de fêtes a en effet entraîné une accumulation des stocks et alourdi le marché. L'Origine Sénégal devrait néanmoins profiter de la reprise de la consommation qui a été observée à partir de la deuxième quinzaine de janvier. Comme en 2003, cela dépendra aussi de la situation de la concurrence et de la compétitivité des produits sénégalais face aux produits du Maroc, de l'Egypte et du Kenya qui reste la référence sur le marché du haricot vert filet. Mais cette année et contrairement à la dernière campagne, le Sénégal doit aussi compter avec la présence plus régulière et plus importante des origines ouest africaines comme le Mali et le Burkina Faso.

Pour la filière tomate cerise aussi, les choses ont plutôt bien démarré. Contrairement à la campagne précédente où les prix n'étaient pas très rémunérateurs, les cours sont cette année favorables et profitent actuellement aux opérateurs de la filière qui réalisent d'importantes expéditions maritimes.

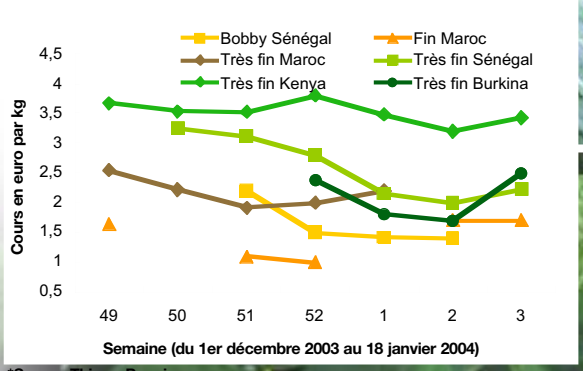
Sur le plan de l'évacuation des produits, la tendance forte cette année est aux expéditions par bateau. Toutefois contrairement aux difficultés rencontrées au cours des deux dernières années, les conditions d'accès au fret aérien sont meilleures pendant la présente campagne (prix promotionnels de certaines compagnies, planification des capacités de fret, affrètement de charter).

Pour les deux produits phares de l'Origine Sénégal, la première partie de la campagne se déroule plutôt bien. La campagne 2004, c'est aussi celle de la reprise à une échelle commerciale des exportations de melon par le Sénégal. Les expéditions précoces et en quantité limitée n'ont pas permis de bénéficier des très bons cours du mois de décembre 2003. Des quantités plus importantes sont attendues en janvier.





Evolution des cours au stade grossiste import du haricot vert de différentes catégories et origines sur le marché de Rungis/France (cotation moyenne en euro par kg*)



*Source Thierry Paqui

Dernière ligne droite pour le PPEA

En juillet 2003, le Comité de Pilotage du projet avait recommandé au PPEA de préparer un dossier pour une seconde demande d'extension de sa date de clôture, ce qui avait été fait. Transmis par le gouvernement du Sénégal à la Banque Mondiale, le dossier vient d'être approuvé. Le PPEA pourra compter sur le premier semestre de 2004 pour mener à bon port ses activités et les clôturer en juillet.

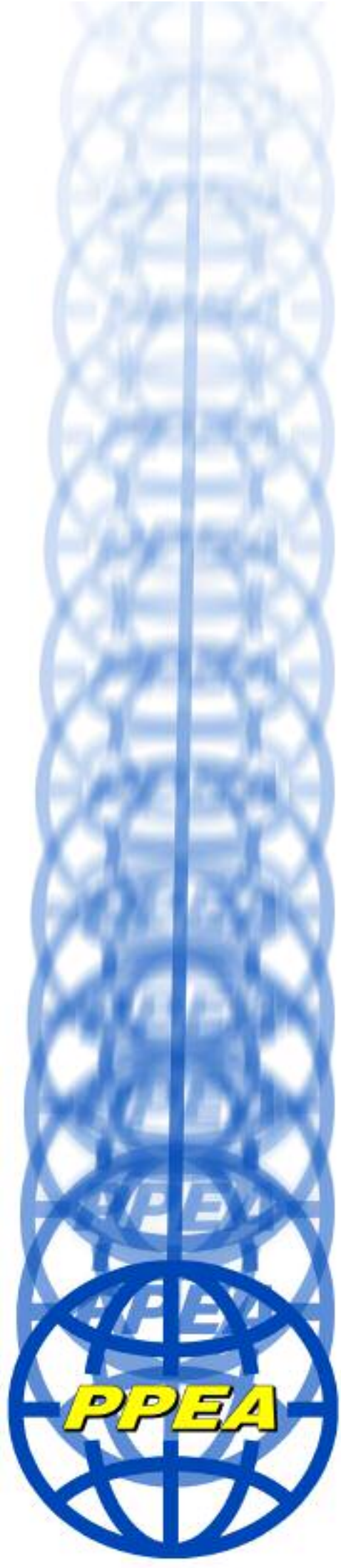
Depuis le début de la phase d'extension du PPEA en janvier 2003, la finalisation des programmes d'infrastructures, l'amélioration de la gestion de la qualité en entreprises et la pérennisation des acquis constituaient des axes prioritaires pour le projet. Malgré des performances jugées satisfaisantes lors de la dernière mission de supervision, divers facteurs difficilement maîtrisables ont entraîné des retards notamment dans la réalisation des infrastructures (Gare de Fret et Feltiplex). Permettre la livraison des chantiers et tester le fonctionnement des installations sont les deux principales raisons qui viennent de justifier une deuxième extension du projet. Ce ne sont toutefois pas les seules. La création de la Fondation Origine Sénégal « Fruits et Légumes » destinée à poursuivre la dynamique d'innovation, de professionnalisation et de diversification entreprise par le PPEA, est un autre résultat attendu de cette période. De manière logique, les activités du projet conduites au cours de l'extension sur 2004 porteront donc pratiquement exclusivement sur la gare de fret, le Feltiplex et la Fondation.

La construction et l'installation de la gare de fret à l'aéroport Léopold Sédar Senghor seront achevées dans les prochaines semaines. La deuxième période d'extension permettra d'accompagner le démarrage de son fonctionnement et de sa gestion en installant le concessionnaire (opérateur privé spécialisé) qui devrait être rapidement sélectionné. En fait, sur le plan des infrastructures, c'est la construction de Feltiplex qui sera au centre de toutes les préoccupations au cours des six prochains mois. Ce chantier devra conjuguer délais très courts et exigences de qualité pour la réalisation.

En plus du rôle attendu des infrastructures dans la professionnalisation des filières export, celles-ci devront en partie permettre le fonctionnement de la Fondation Origine Sénégal grâce au transfert des équipements et à la mobilisation de redevances. L'étude juridique relative à l'assistance pour la mise en place de la Fondation et au transfert de ce patrimoine a d'ailleurs été initiée. Le premier semestre 2004 verra sa création effective ce qui permettra d'assurer le relais du PPEA et de promouvoir le développement de l'infrastructure d'exportation et la diversification des filières horticoles au Sénégal. En outre, la Fondation constituera le point de convergence de l'Etat et du privé en matière d'intensification des efforts de développement de la filière.

La qualité ne sera pas en reste pendant le premier semestre 2004. En collaboration avec l'ANCAR, le PPEA vient de lancer un programme de formation à l'utilisation des pesticides et à l'enregistrement des applications. Les outils didactiques développés dans le cadre de ce programme seront mis à la disposition du programme TCP/FAO récemment lancé ce qui permettra de toucher un nombre plus large de producteurs (voir dans ce numéro, article Opération « TCP/FAO/SEN/2907(A) », nouvelle offensive sénégalaise contre les résidus de pesticides).

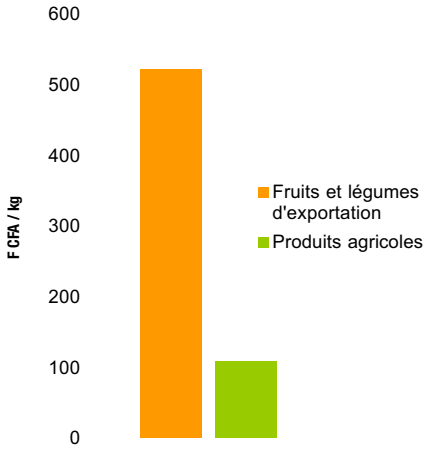
Comme on peut le constater les trois programmes sur lesquels le PPEA focalisera ses efforts au premier semestre 2004 auront atteint un seuil critique pour asseoir les acquis du projet et promouvoir les petites et moyennes entreprises d'exportation sénégalaise, un des objectifs fondamentaux du Gouvernement. Ces activités sur 2004 constitueront aussi des fondements pour la préparation et la mise en œuvre du grand programme de développement des marchés agricoles (AgMarkets) envisagé par le gouvernement du Sénégal et la Banque Mondiale. L'expertise du PPEA et de GEOMAR International, son partenaire d'exécution technique, sera mobilisée tout au long de la période dans le cadre des activités préparatoires du AgMarkets.



Filières fruits et légumes export, le bon choix socio-économique

Depuis 1998, les exportations sénégalaises de fruits et légumes progressent. Moins spectaculaire en terme de volumes que la filière arachide, l'élevage ou la pêche, l'horticulture à vocation commerciale apparaît aujourd'hui comme déterminante dans la croissance du secteur agricole. C'est ce qui ressort d'une étude d'impact socio-économique dont les conclusions confortent l'Etat du Sénégal dans son choix de placer la promotion des produits frais d'exportation comme un des axes de sa stratégie de réduction de la pauvreté.

Comparaison de la valeur ajoutée moyenne créée globalement par les produits agricoles (hors pêche et élevage) et spécifiquement par les fruits et légumes d'exportation (campagne 2002/03)



Occupant plus de la moitié de la population, le secteur agricole sénégalais joue un rôle majeur dans l'activité économique nationale. Cependant, depuis les vingt dernières années, plusieurs filières commerciales du secteur, de grande importance du point de vue économique et social, rencontrent des difficultés liées à une baisse de compétitivité (arachide) ou à des facteurs d'ordre structurel et conjoncturel (élevage et pêche). Face à cette situation, l'Etat du Sénégal a développé des stratégies de lutte contre la pauvreté visant à améliorer les revenus monétaires ruraux et à mettre en place des conditions propices à l'accélération de la croissance dans le secteur. Celles-ci consistent en particulier à diversifier et à promouvoir les produits agricoles sur les marchés extérieurs.

Avec un taux de croissance avoisinant les 10% par an et un fort potentiel de développement, l'horticulture d'exportation apparaît aujourd'hui comme un des sous-secteurs clés pour l'amélioration des revenus paysans et la réduction de la pauvreté en milieu rural. Mais qu'en est-il de son impact réel sur l'économie du pays en terme de création de richesses, de revenus et d'emplois ? Pour répondre à ces questions, une analyse financière et économique des filières d'exportation a été récemment souhaitée par la Banque Mondiale et réalisée dans le cadre des activités du PPEA.

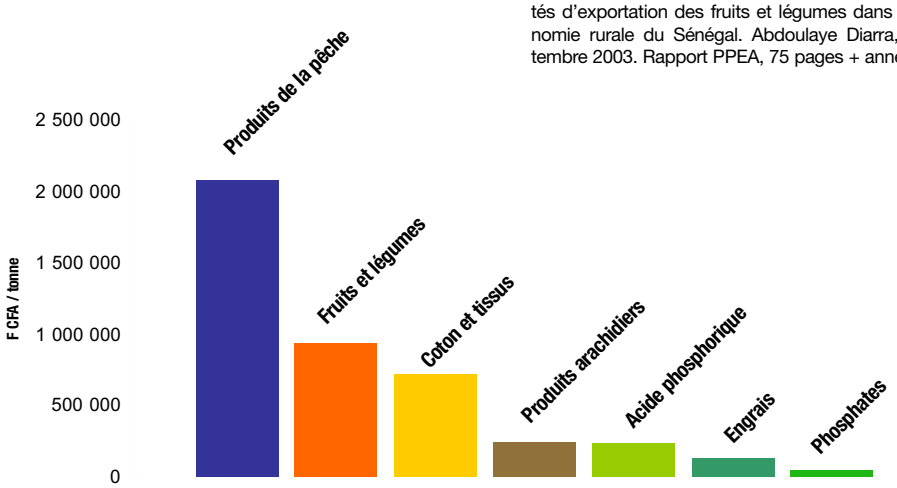
L'analyse a montré que la valeur ajoutée générée, c'est-à-dire la richesse créée par les principales filières d'exportation (haricot vert, tomate cerise et mangue), s'élevait à 5,5 milliards de F CFA pour un volume total exporté de près de 11 000 tonnes soit 520 F CFA/kg, un taux cinq fois plus important que la moyenne de tous les produits agricoles (hors pêche et élevage).

Toujours d'après l'analyse, avec plus de 10 milliards de F CFA de recettes (campagne 2002/03), les filières d'exportation de fruits et légumes se placent au deuxième rang des pourvoyeurs de devises par tonne exportée dans le secteur agricole après la pêche et devant le coton, l'arachide et les produits phosphatés. Des projections ont montré qu'en multipliant les volumes actuels par cinq, soit 55 000 tonnes de produits exportés, ces filières pourraient se hisser au premier rang. De plus, avec 10 000 emplois ruraux créés (28% dans la région du Fleuve et 72% dans la région des Niayes), les filières d'exportation de fruits et légumes distribuent plus d'un milliard de F CFA de salaires par an (431 et 454 millions en main d'œuvre rurale féminine et masculine respectivement).

De manière claire, les résultats de l'analyse ont montré que les activités des agents des filières d'exportation de fruits et légumes sont rentables financièrement et viables économiquement répondant ainsi aux attentes des autorités sénégalaises en terme de stratégie de lutte contre la pauvreté. En effet, ces activités assurent un revenu incitateur à leurs différents acteurs (58% aux agents directs, 11% aux banques et à l'Etat sous forme d'intérêts et de taxes, 22% aux ménages ruraux, 9% pour l'amortissement de l'investissement). En terme de création de richesse et d'apport en devises, on l'a vu, les filières fruits et légumes export sont en très bonne place dans le secteur agricole. En ce qui concerne les emplois essentiellement ruraux générés, le niveau est très élevé par rapport au volume exporté. De plus, avec un taux de 35% de main d'œuvre féminine, les filières fruits et légumes d'exportation répondent à un autre objectif des autorités sur la promotion de l'emploi féminin.

Finalement, l'approche économique de l'étude a confirmé que les filières d'exportation de fruits et légumes sont génératrices de richesse pour la collectivité et donc pour toute l'économie nationale. A ce titre et parce qu'elles sont susceptibles d'offrir des opportunités d'investissements, l'étude conclue sur l'intérêt de poursuivre leur appui.

Pour en savoir plus : Etude de l'impact des activités d'exportation des fruits et légumes dans l'économie rurale du Sénégal. Abdoulaye Diarra, septembre 2003. Rapport PPEA, 75 pages + annexes



Comparaison de la valeur en devises par tonne de différents produits agricoles exportés

La gare de fret se pare de ses équipements

Une nouvelle étape vient d'être franchie dans le chantier de la gare de fret. Depuis septembre 2003 qui avait vu les premières livraisons de matériels et équipements de froid, les choses se sont accélérées. La phase finale d'installation de la gare de fret est belle et bien atteinte. L'inauguration de l'ouvrage n'est plus qu'une question de semaines.

Au regard des efforts déployés depuis de nombreux mois par les différents acteurs impliqués, on s'attendait à ce que la gare de fret pour produits périssables soit opérationnelle en fin d'année 2003. C'était sans compter avec les imprévus du volet génie civil rencontrés depuis le démarrage des travaux. Concernant le volet équipement, celui-ci avait déjà connu des lenteurs liées à la complexité des aspects financiers (mise en place de crédits documentaires spécifiques). Pour éviter tout autre imprévu pouvant retarder l'achèvement de l'infrastructure et prendre toutes les garanties liées à la qualité des équipements de la gare de fret, une mission conjointe PPEA/AGETIP/Cabinet Tabakh s'est rendue en Espagne en fin octobre 2003 au siège de la société Vizcaino Internacional SA (RVISA), sélectionnée pour la fourniture du matériel des chambres froides et du matériel de manutention au sol.

Le principe de cette mission avait été retenu afin de permettre à la délégation sénégalaise d'attester que le matériel embarqué par RVISA correspondait bien aux spécifications techniques du cahier de charges établi par NACO (cabinet hollandais qui a participé à l'élaboration du dossier lors de sa phase préliminaire). De plus, la visite en Espagne au sein de locaux de RVISA, de ses usines de froid EFC et des usines de son fournisseur ROCHMAN a permis de vérifier la qualité du matériel expédié. C'est ainsi qu'au terme de ce voyage d'étude, la mission a recommandé au Maître d'ouvrage d'établir une attestation de conformité du matériel à RVISA avant même l'arrivée des équipements à Dakar.

Depuis ce voyage, les équipements ont été réceptionnés et l'aménagement de la gare de fret en matériel defroid et de manutention a été initié en novembre 2003. Finalement, la période d'extension sur 2004 permettra d'apporter la touche finale à la gare de fret et de procéder à son inauguration. On notera d'ailleurs déjà une certaine impatience pour l'achèvement de cette infrastructure si l'on considère les nombreuses visites de différentes délégations ces dernières semaines qui se sont succédés sur le chantier de la gare de fret avant même la fin des travaux.







Mission technique en Espagne chez les fournisseurs de chambres frigorifiques et du matériel de manutention













Progression du chantier avec l'installation des chambres froides et des plateformes à rouleaux

Opération « TCP/FAO/SEN/2907(A) », nouvelle offensive sénégalaise contre les résidus de pesticides

La bataille pour l'amélioration de la qualité des fruits et légumes d'exportation se poursuit sans relâche au Sénégal. Un nouveau front vient d'être ouvert avec le lancement d'un programme de coopération technique (TCP) de contrôle de résidus de pesticides. Financé par la FAO et sous la Direction Nationale de l'ONAPES, ce programme d'une durée de 9 mois vise à mettre en place un système de contrôle et de certification des produits horticoles destinés à l'exportation. La victoire finale n'est plus loin.

Incontestablement, l'amélioration de la qualité des fruits et légumes frais fait l'objet de toutes les attentions de la part des autorités sénégalaises et de ses partenaires. Jusqu'à récemment, on comptait pas moins de cinq initiatives majeures dans le domaine (PPEA/BM, PIP/UE/COLEACP, GIPD/FAO, UE/UEMOA, CBI/Coopération hollandaise) exécutées sous l'œil bienveillant du Comité National de Suivi du Programme de Promotion de la Qualité Intrinsèque des Produits Horticoles destinés à l'Exportation (CNQI). Il faut dire que les défis à relever sont nombreux pour assurer la sécurité sanitaire des produits alimentaires et que les besoins en terme d'appui varient suivant le type d'acteurs concernés dans le secteur des fruits et légumes frais (petits producteurs, producteurs/exportateurs, organisations professionnelles, services connexes). Depuis quelques semaines, un cinquième programme est venu s'ajouter aux dispositifs en place et s'inscrire dans une même dynamique d'amélioration de la qualité en mettant en œuvre quelques axes le Plan d'actions triennal (2001-2004) du CNQI, ceci au bénéfice des opérateurs du secteur fruits et légumes, notamment d'exportation, et du laboratoire d'analyses de résidus de CERES-Locustox.

Le 12 décembre 2003, le Programme de Coopération Technique TCP/FAO/SEN/2907 (A) relatif au contrôle de résidus de pesticides dans les fruits et légumes destinés à l'exportation a été officiellement lancé par son Excellence Monsieur Madické Niang, Ministre de l'Energie et des Mines. Ce dernier, assurant l'intérim de son collègue Ministre de l'Agriculture et de l'Hydraulique, représenté par Monsieur Oumar Top, Directeur de Cabinet, a présidé la cérémonie en présence de Monsieur Edouard Tapsoba, représentant de la FAO à Dakar, bailleur du programme. La cérémonie de lancement a aussi réuni les Directeurs et Chefs de Services de l'Etat, les Directeurs de projets de développement, les partenaires au développement, les organisations de producteurs et exportateurs, les membres du CNQI ainsi que ceux du Comité de Pilotage du TCP (Ceres-Locustox, Direction de l'Horticulture) et de nombreux médias publics et privés. L'ONAPES (Organisation Nationale des Producteurs Exportateurs du Sénégal) assurera la Direction Nationale de ce programme et bénéficiera de l'assistance opérationnelle de la représentation de la FAO à Dakar.

L'objectif global du TCP est d'améliorer et de certifier la qualité de la production horticole pour permettre aux produits de consommation locale et/ou d'exportation de répondre aux normes d'innocuité garant de la santé du consommateur. Pour atteindre cet objectif, le programme axe essentiellement son intervention sur la sensibilisation et l'information des décideurs et des principaux acteurs, sur la formation et sur le renforcement des capacités de contrôle du laboratoire d'analyses. La cérémonie de lancement a d'ailleurs été mise à profit pour répondre à un des objectifs spécifiques. Elle a en effet été l'occasion de sensibiliser l'assistance sur la problématique des enjeux socio-économiques et environnementaux de la qualité des produits horticoles et de l'informer sur l'évolution de la réglementation européenne des pesticides et sur les normes sanitaires en vigueur. Toutes les activités du TCP permettront à terme (août 2004) de pouvoir certifier sur place la conformité des produits horticoles aux normes en vigueur pour ce qui est de leur teneur en résidus de pesticides.





Objectifs spécifiques et résultats attendus du TCP

Objectifs spécifiques	Résultats attendus
1. Rendre disponible l'information concernant la réglementation nationale, sous-régionale et internationale sur les pesticides et les normes LMR admises sur fruits et légumes	- Une banque de données harmonisée avec celle du Codex Alimentarius reprenant la législation nationale, sous-régionale et internationale en vigueur en matière de pesticides autorisés dans la Communauté européenne ainsi que les Limites maximales de résidus (LMR) admissibles dans les produits horticoles, est créée et opérationnelle (facile d'utilisation, centralisatrice et pérenne)
2. Renforcer les capacités techniques du laboratoire d'analyses de résidus pour le développement de méthodes d'analyses	- La capacité d'analyses du laboratoire Ceres-Locustox a augmenté (nouveaux équipements, formations, essais LMR pour préparation de dossier de demande tolérance import)
3. Renforcer les capacités techniques des entreprises productrices/exportatrices et des petits producteurs pour la maîtrise des techniques de la gestion sanitaire et phytosanitaire de la production	- Les autorités, décideurs, fournisseurs de pesticides, consommateurs, professionnels etc., sont informés et sensibilisés sur la problématique de la réglementation nationale et internationale sur les normes requises par le marché européen pour les produits horticoles en matière de choix et teneur en résidus de pesticides (normes sanitaires) - Quatre vingt dix (90) formateurs sont formés à la gestion phytosanitaire et aux thèmes relatifs à la gestion de la qualité - Trois cent cinquante (350) producteurs horticoles sont informés sur les choix des pesticides et les techniques d'application à mettre en pratique pour répondre aux normes européennes (vulgarisation des outils didactiques développés par d'autres programmes / PPEA et PPMEH) - Les techniciens des entreprises et des organisations de producteurs et les producteurs sont formés sur l'application des Bonnes pratiques agricoles et la traçabilité
4. Jeter les bases de la mise en place d'un système de certification des produits horticoles destinés principalement l'exportation	- Les produits horticoles sont contrôlés et certifiés conformes ou non avant mise sur le marché et/ou expédition
5. Pérenniser les différentes initiatives d'amélioration et de promotion de la qualité	- Un plan d'action globale de promotion de la qualité est préparé

En bref



La maquette du Feltiplex pour patienter

Comptant parmi les derniers grands chantiers du PPEA, la construction du centre de conditionnement collectif à usage locatif Feltiplex, devrait démarrer en janvier 2004. Les avis d'appel d'offres international ont été lancés en novembre 2003 et les entreprises intéressées ont déposé leurs dossiers en début janvier 2004. Les procédures de dépouillement devraient aboutir à la sélection de deux sociétés pour les lots 1 (gros œuvre, charpente, couverture, électricité) et 2 (chambres froides). La signature des contrats suivra immédiatement après et une véritable course contre la montre s'engagera pour achever la construction du Feltiplex avant la fin du projet. La maquette préparée dans le cadre des études architecturales et techniques cèdera alors la place à la véritable installation.

Rétrospective du PPEA en images

Au cours de sa vie, le PPEA aura produit une véritable collection d'images hautes en couleur et en fraîcheur. Ces images, vous les connaissez. Elles sont venues illustrer les nombreuses publications produites par le PPEA comme le bulletin IFLEX, les différents supports techniques ou promotionnels et les calendriers des années passées. En 2004, le PPEA s'en ira. A l'occasion de ce départ annoncé, le projet profite de la sortie de son calendrier pour vous offrir une rétrospective de ses meilleures images. Le PPEA passera seulement le premier semestre de cette année avec vous mais il vous présente ses meilleurs vœux pour tout 2004 car il espère bien vous retrouver au cours du second semestre sous un nouveau visage…

Solutions de conservation proposées par «Bioconservacion»

En novembre 2003, un représentant de la société espagnole « Bioconservacion » a effectué une brève mission au Sénégal. Cette société propose des solutions pour l'absorption de l'éthylène pendant le transport et le stockage des fruits et légumes. Plusieurs exportateurs sénégalais ont décidé d'utiliser ces solutions sur leurs produits pendant la campagne en cours. Nous vous tiendrons informer des résultats de ces tests. Pour en savoir plus : www.bioconservacion.com



IFLEX
Origine Sénégal

Gouvernement du Sénégal

Ministère de l'Agriculture et de l'Hydraulique

Projet de Promotion des Exportations Agricoles (PPEA)

Directeur de publication
Nicolas Venn

Comité de rédaction
Martin Donarski,
Nicolas Dupuy,
Doudou Fall,
Pape Ibrahima Ndiaye

Mise en page RV

Impression Polykrome

PPEA - Villa n°4303 Amitié II
BP 22579 Dakar Ponty
Tel : 825 49 99 / 825 69 60
Fax : 825 49 90
E-mail : ppea@sentoo.sn
Web : www.iflexsenegal.org